Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 550

Artikel: Foncer dans le passé
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1022430

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

supplémentaire: en 1977, pour la même période, les subventions de la Confédération au chapitre de l'assurance-maladie sociale se sont montées à 880 millions. C'est donc en définitive une subvention indirecte d'environ 180 millions[2] *qui a été allouée à l'industrie pharmaceutique via les caisses-maladie! A ce tarif, le subventionneur devrait regarder de beaucoup plus près — et c'est bien le moins qu'on puisse lui demander — l'utilisation de l'argent des contribuables.*

1,5 milliard de francs (marge d'erreur de l'estimation: plus ou moins 10%), cela représente une dépense de 231 francs par habitant en médicaments. De 97 francs en 1966, ce poste s'est donc multiplié 2,4 fois en onze ans, soit un accroissement annuel de 9% l'an. **A SUIVRE**

[1] Sauf avertissement de notre part, toutes les citations portées dans notre texte entre guillemets sont extraites de cette remarquable somme officielle qui fourmille de renseignements captivants et qui n'a pas eu le retentissement qu'elle mérite (sauf spécification, les renseignements que nous donnons se rapportent à 1977).

[2] Cette somme concerne seulement le secteur ambulatoire, si nos observations sont exactes; si on prenait en compte, en sus, l'hospitalisation, le total dépasserait les 200 millions.

Foncer dans le passé

Avec la complicité du patronat et de la communauté genevoise d'action syndicale, alliés d'occasion pour «n'importe quel travail et à n'importe quel prix», avec la complicité surtout de la grande masse des électeurs qui se sont abstenus, une courte majorité de votants a choisi la fuite en avant, les yeux fermés, dans le passé, l'autoroute genevoise dite de contournement.

Dans les années qui viennent, il y aura suffisamment d'occasions concrètes de regretter cette «décision inévitable», aberration écologique, coup de pied au cul à une politique des transports digne de ce nom, moquerie à l'égard de l'aménagement du territoire.

LE POINT DE VUE DE MARTIAL LEITER

Henri Miller aussi